



Angers, le 27 mars 2019

Lettre ouverte aux Elus de la République

A Monsieur le Président de la République
Aux Parlementaires
Aux Conseillers Régionaux
Aux Conseillers Départementaux
Aux Elus Municipaux

Madame, Monsieur,

Notre pays traverse une crise sans précédent. La situation qui a maintenant beaucoup trop duré nous oblige tous. Elle oblige tout d'abord le gouvernement à sortir de l'obstination et à faire des propositions allant véritablement dans le sens d'une répartition nouvelle de la valeur ajoutée créée.

Elle oblige aussi les parlementaires de la majorité présidentielle à exercer pleinement le mandat qui leur a été donné. Nous attendons d'eux qu'ils soient force de proposition. Mais la situation oblige également chacun des acteurs du monde politique, syndical ou associatif, à sortir des postures et à proposer des chemins nouveaux.

Les socialistes de Maine-et-Loire ont décidé de prendre leurs responsabilités et de mettre en débat leurs propositions en matière de pouvoir d'achat. Nous estimons en effet qu'aucune sortie de crise durable ne saurait être envisagée sans un véritable contrat avec la nation afin de permettre à chacun de vivre dans la dignité. Les propositions déclinées dans notre «**contrat pour le Pouvoir d'achat**» vont bien au-delà de la seule approche fiscale. Nous affirmons que compétitivité et hausse des salaires ne sont pas incompatibles. Nous affirmons que les facteurs sociaux, économiques et écologiques doivent être appréhendés au sein d'une synergie au service du progrès et de l'émancipation.

Nous avons choisi de ne reculer devant aucun tabou, mais parce que nous agissons en responsables, les mesures que nous proposons sont empreintes de pragmatisme.

1. Passer du « Pouvoir d'achat » au « Reste pour vivre ».

Les outils d'analyse du pouvoir d'achat occultent la situation réelle vécue par les plus démunis. Il est urgent de mettre en place de nouveaux indicateurs permettant de poser un diagnostic précis permettant de rendre compte des détresses sociales par la mesure du « Reste pour vivre ».

2. Lever le tabou des salaires par la refonte de la contribution des entreprises au modèle social, et à travers une programmation pluriannuelle d'augmentation du SMIC.

Depuis le début des années 2000, au motif que la compétitivité des entreprises était menacée, les salariés du privé ont vu leur salaire stagner. Aujourd'hui encore, on nous répète en boucle qu'aucune revalorisation des salaires n'est envisageable. Nous, socialistes, affirmons **qu'il est maintenant urgent d'actionner les leviers capables de rendre possible cette hausse.**

Une adaptation des cotisations patronales en fonction du « résultat par salarié » de chaque entreprise, permettra de dégager des marges de manœuvre financières pour les entreprises les moins florissantes, afin qu'elles puissent absorber des hausses de salaires. Elle permettra en outre, à la fois de limiter l'impact sur l'inflation et de favoriser l'emploi. Nous proposons d'accompagner cette refonte de la contribution des entreprises à la protection sociale d'une hausse du SMIC à hauteur de 3 % au 1^{er} juillet 2019, assortie d'une programmation pluriannuelle de revalorisation.

Le précepte du **Conseil National de la Résistance** selon lequel chacun doit contribuer selon ses moyens pour que chacun reçoive selon ses besoins doit aussi s'appliquer aux entreprises. L'enjeu est que chaque entreprise qui en a besoin, soit accompagnée pour lui permettre de rémunérer correctement ses salariés. Quand certains réclament 300 euros immédiatement sur le SMIC, il faut savoir dire que ce n'est pas sérieux, mais quand d'autres affirment que rien n'est possible au niveau des salaires, c'est encore moins sérieux.

3. L'état doit aussi assumer ses responsabilités.

Depuis plus de quinze ans, selon la même doctrine, les salaires et les pensions servis par l'état ont été utilisés comme variable d'ajustement pour contenir le budget de la nation. Les personnels soignants, les employés des collectivités, tous les agents de l'état ont vu leur pouvoir d'achat érodé par l'inflation. C'est inacceptable ! Il faut sortir de cette logique et **réindexer immédiatement le point d'indice des fonctionnaires sur l'inflation, et assortir là aussi, la mesure, d'une programmation pluriannuelle de rattrapage.**

La même ré-indexation doit être appliquée aux retraites. Nous proposons également qu'aucune retraite ne puisse être inférieure à 85 % du SMIC dès le 1^{er} janvier 2020.

4. Mise en place d'un revenu minimum pour les étudiants vivant hors domicile familial.

La promesse républicaine de notre système éducatif passe aussi par l'accès à tous à l'enseignement supérieur. Il n'est pas acceptable que cet accès soit encore subordonné à la condition sociale. Il n'est pas acceptable de voir des familles contraintes à refuser l'accès aux études supérieures à leurs enfants, parce que leurs revenus ne permettent pas de boucler les fins de mois. Logement, alimentation, transports, trop d'étudiants sont confrontés à des dépenses auxquelles ni eux ni leur famille ne peuvent faire face. Il est urgent de donner à chaque étudiant un revenu lui permettant de vivre dignement.

5. Limiter le poids du logement dans le budget des ménages :

La mise en place d'un **encadrement des loyers dans leur montant et leur évolution en fonction de l'efficacité énergétique** et des zones tendues/marché immobilier, répond à la fois à la nécessité de redonner du pouvoir d'achat aux ménages mais s'inscrit également dans une politique écologique ambitieuse.

Nous souhaitons également la mise en œuvre d'une politique visant à limiter le coût du foncier à l'acquisition dans les zones sensibles pour maintenir la mixité sociale, à l'instar du « Foncier solidaire » de la métropole Rennaise.

6. Limiter plus encore la TVA sur les produits de première nécessité de qualité.

Les plus fragiles sont le plus souvent exclus de l'accès aux produits de qualité, notamment dans le domaine de l'alimentation. Une forte baisse de la TVA sur ces produits constitue un premier pas en vue de combler cette inégalité face à notre alimentation.

7. Mettre en place un pack d'accès à l'énergie et à l'eau à prix réduit pour les premiers kwh et les premiers m3 d'eau.

Le défi climatique nous oblige désormais à la sobriété, mais cela ne saurait être au détriment des plus démunis. Nous proposons que les premiers kwh et les premiers m3 d'eau puissent être facturés à un prix réduit. Cette mesure permet de garantir à chacun l'accès à l'eau et à l'énergie, tout en incitant à maîtriser sa consommation.

8. Améliorer l'accès de tous aux soins.

Il n'est pas acceptable que certains d'entre nous soient contraints à renoncer à des soins, ou à devoir les reporter parce que des praticiens appliquent des dépassements d'honoraires. Il est urgent de revoir la nomenclature des soins pour que les médecins soient rémunérés au juste prix, mais cette révision doit s'accompagner de l'interdiction des dépassements d'honoraires.

En outre, la généralisation de la mutuelle santé pour tous les salariés a constitué une véritable avancée dans l'accès aux soins pour tous. Il nous faut maintenant aller plus loin et proposer une mutuelle santé à prix réduit pour tous les ménages modestes.

9. Lutter contre l'endettement des ménages par un meilleur encadrement des crédits « Revolving » et la limitation de frais bancaires pour tous les ménages non imposables.

Si l'accès au crédit constitue un véritable moteur de la consommation et de la croissance, les crédits renouvelables ou « Crédits revolving » conduisent trop souvent à des situations de surendettement et se transforment en véritable « poisons » pour certains. Ils doivent être mieux encadrés afin de protéger les ménages les plus fragiles.

Les frais d'intervention des banques en cas de découvert viennent enfoncer un peu plus ceux qui ont déjà des difficultés pour finir le mois. Ces frais constituent des profits réalisés aux dépens des plus fragiles. Ce n'est pas acceptable ! Nous souhaitons étendre le dispositif de limitation des frais bancaires destiné aux personnes en situation de « fragilité financière » (4 euros par opération et 20 euros par mois) à tous les ménages non imposables. Nous demandons également un plafonnement à 100 euros par an.

10. Revenir à une fiscalité redistributive et à une imposition juste du capital.

Le pari économique mis en œuvre depuis juin 2017 a échoué. Suppression de l'ISF, de l'Exit Tax, instauration de la Flat Tax : toutes ces mesures vont dans le même sens. On favorise la rente en imposant moins le capital que le travail. Dès lors, les conséquences sont exactement à l'inverse des effets annoncés. Les sommes économisées sur l'impôt par les plus riches vont abonder des placements avec des rendements à deux chiffres plutôt que les PME créatrices d'emplois. Il est urgent de renoncer à ces mesures et de « flécher » la fiscalité environnementale vers les ménages les moins favorisés.

Une réévaluation des niches fiscales est maintenant devenue impérative. Il nous faut examiner à travers les prismes de l'emploi, de la maîtrise des coûts du logement et du défi climatique, l'ensemble des dispositifs donnant lieu à des réductions fiscales. Il ne s'agit pas de mettre fin aux dispositions utiles comme celles encourageant l'emploi à domicile, mais de rompre avec les logiques qui favorisent la rente au détriment de l'investissement et ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux environnementaux.

11. Réorienter les allègements de charges vers les entreprises à faible ratio de productivité. (résultat par salarié)

Le CICE que nous avons mis en place répondait à une nécessité impérieuse de restaurer la compétitivité de nos entreprises et il a répondu à cet objectif. Cependant, force est de constater qu'il a manqué à cette mesure un ciblage vers les entreprises les plus en difficulté. On touche là les limites des dispositifs macro-économiques. Il est maintenant urgent de flécher les allègements de charges vers les entreprises qui dégagent par salarié les résultats les plus faibles. De la même manière qu'on est capable d'adapter l'imposition des entreprises en fonction des bénéfices, il est tout à fait possible d'adapter leur contribution à notre modèle social en fonction de la valeur ajoutée créée par chaque salarié. La mesure répond à l'objectif de compétitivité, mais constitue aussi un véritable moteur pour l'emploi.

12. Faire évoluer les règles de gouvernance des entreprises et encourager le dialogue collectif.

Les salariés ont aujourd'hui trop peu d'influence dans la gouvernance des entreprises et leurs revendications y sont par conséquent, trop peu prises en compte. Il est temps de donner plus de poids aux salariés dans les conseils d'administration afin de fluidifier le dialogue social et assurer une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

Nous, socialistes, réaffirmons également la place centrale des corps intermédiaires et du dialogue social pour trouver les compromis nécessaires aux progrès. Nous proposons la mise en place d'un chèque syndical afin d'ouvrir à chaque salarié la possibilité de s'impliquer dans le dialogue collectif et de s'engager quelle que soit sa situation financière.

La colère ne pourra s'apaiser que dans la justice sociale. Cependant, nous Socialistes, sommes résolument optimistes car des solutions existent ! Nous refusons de nous résigner à regarder notre société dériver vers le populisme. Notre « Contrat pour le pouvoir d'achat » se veut une contribution utile dans la recherche d'une sortie de crise.

Nous ne doutons pas que vous lui réserverez un accueil à la hauteur des ambitions, que nous partageons pour notre pays et qu'avec nous vous porterez ces propositions.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations républicaines.

Jean-Louis Belliard

PARTI SOCIALISTE
Fédération de Maine et Loire
37, rue de la Croix Pelette
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 88 04 03 - Fax : 02 41 87 83 32
fede49@parti-socialiste.fr

Premier Secrétaire Fédéral
Parti Socialiste
Fédération de Maine-et-Loire